



Mesdames, Messieurs les Maires, Conseillers Municipaux, Conseillers départementaux,

Actuellement, l'État se désengage des territoires, les déserte pour des raisons d'économies budgétaires et de services prétendument plus efficaces. C'est le plus souvent fait sans concertation avec les représentants du personnel, les élus locaux, les administrations les informant une fois leur plan mis au point.

Une restructuration sans précédent est en cours pour absorber les 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État. Pour la Direction Générale des Finances Publiques, 40 000 emplois ont déjà disparu depuis 2002 et 15 000 à 30 000 nouvelles suppressions sont redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.

Les directions locales finalisent actuellement un projet de réorganisation du réseau pour les trois années qui viennent.

En dépit de nos sollicitations, nous ne connaissons pas encore les suppressions d'implantations envisagées en Eure et Loir. Le directeur départemental des finances publiques refuse d'en communiquer le détail. Pourtant il l'a d'ores et déjà transmis à l'administration centrale et à la préfecture.

Toutefois quelques grandes lignes se dégagent :

- Suppressions des trésoreries de proximité telles que celles de La Loupe, Châteauneuf en Thymerais, Courville sur Eure, Les Villages Vovéens, Bonneval, Maintenon au profit de la création d'un Centre départemental de traitement industriel des titres et des mandats. Quelques cadres dédiés auraient vocation à assurer un conseil aux collectivités du département en lieu et place des comptables.

L'image du trésorier aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt à ranger aux oubliettes, de même que la caisse de la trésorerie où venaient pourtant vos administrés afin de payer en numéraire impôts, cantine ou centre de loisirs et percevoir les secours d'urgence ou autres aides.

A partir du 1^{er} juillet 2020, vos administrés, et notamment les plus fragiles, vos régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire, seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offres bientôt lancé, chez le buraliste ou au bureau de Poste.

- Regroupement des derniers Services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que de la publicité foncière, le cadastre ayant déjà été transféré à Chartres.

- Limitation au maximum de l'accueil physique des usagers et exploration de tous les moyens permettant d'assurer de simples « points de contact » comme les maisons de service au public. A cet égard, la réduction des horaires d'ouverture au public serait accentuée.

Nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus écumant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

- création d'agences comptables pour certaines collectivités, à leurs frais, en lieu et place des trésoreries.

Les agents de la DGFIP sont particulièrement attachés au service public et ils se battent contre ce qui constitue un plan social de grande ampleur. Pour ce faire, ils auront besoin du soutien des élus et de la population. Dites-le à nos dirigeants dans toutes les instances dans lesquelles vous siégez, soutenez les agents de la DGFIP dans leur combat.

Soyez assurés que nous initierons toutes les actions pour défendre l'idée que nous nous faisons du service public.

L'intersyndicale Solidaires, CFDT, FO, CGT Finances Publiques de la DDFIP 28 ne peut en effet se résoudre à voir des campagnes totalement vides de services publics.

Élus, fonctionnaires des services de l'État, de la fonction publique territoriale et hospitalière, nous portons tous la responsabilité de ne pas laisser mourir nos territoires.

Nous souhaiterions vous rencontrer pour pouvoir vous expliquer de vive voix tous les dangers de cette sinistre réforme. Vous pouvez contacter les correspondants signataires désignés ci-dessous.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'intersyndicale DDFIP 28

David BOILET

Caroline RIVEREAU

Marie-Claude AUGROS Olivier LASNE

Secrétaire départemental
Solidaires Finances Publiques

Secrétaire départementale
CFDT Finances Publiques

Secrétaire départementale
FO DGFIP

Secrétaire départemental
CGT Finances Publiques

solidairefinancespubliques.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

cfdt.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

fo.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

cgt.ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr